



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense et usage

Question écrite n° 48844

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la participation de la ministre de l'économie, de l'industrie, et de l'emploi au colloque organisé par WIC La Baule, dans la ville éponyme du 3 au 5 juin 2009, et dont toute la documentation est en mauvais anglais sans aucune traduction en français. Il se demande si les ministres français ont décidé d'adopter la langue anglaise comme langue officielle en France. Il rappelle que l'article 2 de la Constitution dispose que « la langue de la République est le français », et que, dès lors, un ministre en exercice a le devoir de s'exprimer en français, surtout lorsqu'il se trouve en France. L'article 6 de la loi du 4 août 1994 relatif à l'emploi de la langue française impose, en outre, aux organisateurs de telles manifestations de permettre aux Français s'y exprimant de parler en français, et de prévoir les documents de travail correspondants en français. De surcroît, cette entité WIC, qui se fixe pour but de promouvoir l'investissement en Europe, est gérée en France par des Français, avec le soutien de la Commission européenne. Elle se donne une mission d'intérêt général qui n'a rien à gagner à encourager l'investissement dans les pays anglo-saxons par l'utilisation systématique et grotesque de leur langue. La participation d'une ministre de la République pour tout autre finalité que de leur expliquer l'importance de la langue française pour l'attractivité et la compétitivité y est dès lors contraire à l'intérêt national. Il lui demande en conséquence de rappeler aux ministres leur devoir élémentaire de s'exprimer en français en France, et de leur interdire toute participation à ces manifestations ridicules où la langue de la République est ouvertement bafouée au profit d'un bas anglais qui fait sourire jusqu'à nos partenaires britanniques et américains qui n'en demandent pas tant.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48844

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2009, page 4426

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)